

Complétez votre dossier e-candidat avec les pièces justificatives :

Liste des pièces OBLIGATOIRES :

Pour tous :

- 1 justificatif d'identité (CNI, passeport ou permis de conduire) en cours de validité
- 1 photo d'identité conforme (format 35x45mn)
- Attestation des diplômes obtenus (diplôme permettant l'inscription à cette formation)
- Relevés de notes ou copie du dernier diplôme obtenu
- Curriculum vitae
- Lettre de motivation

- Autorisation pédagogique de l'enseignant responsable,
- Attestation de responsabilité civile (assurance voyage pour les étudiants étrangers hors UE),
- Couverture sociale (copie de la carte vitale et/ou justificatif de la mutuelle, si vous possédez une carte d'assuré social en France)

Liste des pièces obligatoires, en fonction de votre situation :

Formation initiale :

Pour les étudiants hors Aix Marseille Université en 2024/2025 :

- Certificat de scolarité année en cours ou année précédente,
- L'attestation d'acquittement de la CVEC (103 €) téléchargée depuis la plateforme <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>,

Pour les étudiants inscrits à Aix Marseille Université en 2024/2025 :

- Certificat de scolarité année en cours ou année précédente,

Pour les étudiants étrangers hors UE :

- La traduction des diplômes étrangers (authentifiés par l'Ambassade de France ou traducteur assermenté),
- Assurance voyage,
- Attestation de votre Ambassade en France précisant que votre diplôme vous permet d'exercer dans le pays d'obtention ou d'origine (Médecine, Odontologie, Pharmacie, Maïeutique, Paramédical), ou un contrat de travail,

Pour la Formation continue financée (prise en charge par l'employeur avec ou sans OPCO) :

- Attestation de prise en charge employeur 2024/2025, dûment complétée par l'employeur

⚠ Les inscriptions des 2ème, 3ème ou 4ème année de la formation ne s'effectuent pas sur la plateforme E-CANDIDAT, vous serez contacté directement sur votre mail par le service de l'UMFCS